

Plan local d'urbanisme de Sauveterre



2. Diagnostic de territoire : ses habitants et son habitat

Depuis 1990, près de 400 habitants supplémentaires

Une croissance positive de la population

- Année 1982 : 1 159 habitants
- Année 1990 : 1 378 habitants
- Année 1999 : 1 698 habitants
- Année 2010 : 1 779 habitants
- Année 2012 : 1 782 habitants

Une majorité de professions intermédiaires et d'employés

Une population aux revenus élevés

Une augmentation de la population de plus de 40 ans

Des ménages de petite taille et une augmentation des personnes seules

En 2011, Sauveterre compte 797 logements

- les 2/3 du parc de résidences principales a été construit après 1975,
- le taux de vacance reste faible, 6%.
- une grande majorité du parc s'est réalisé sous forme de maisons individuelles.

Des ménages propriétaires de leur logement



Un besoin de diversification de logements

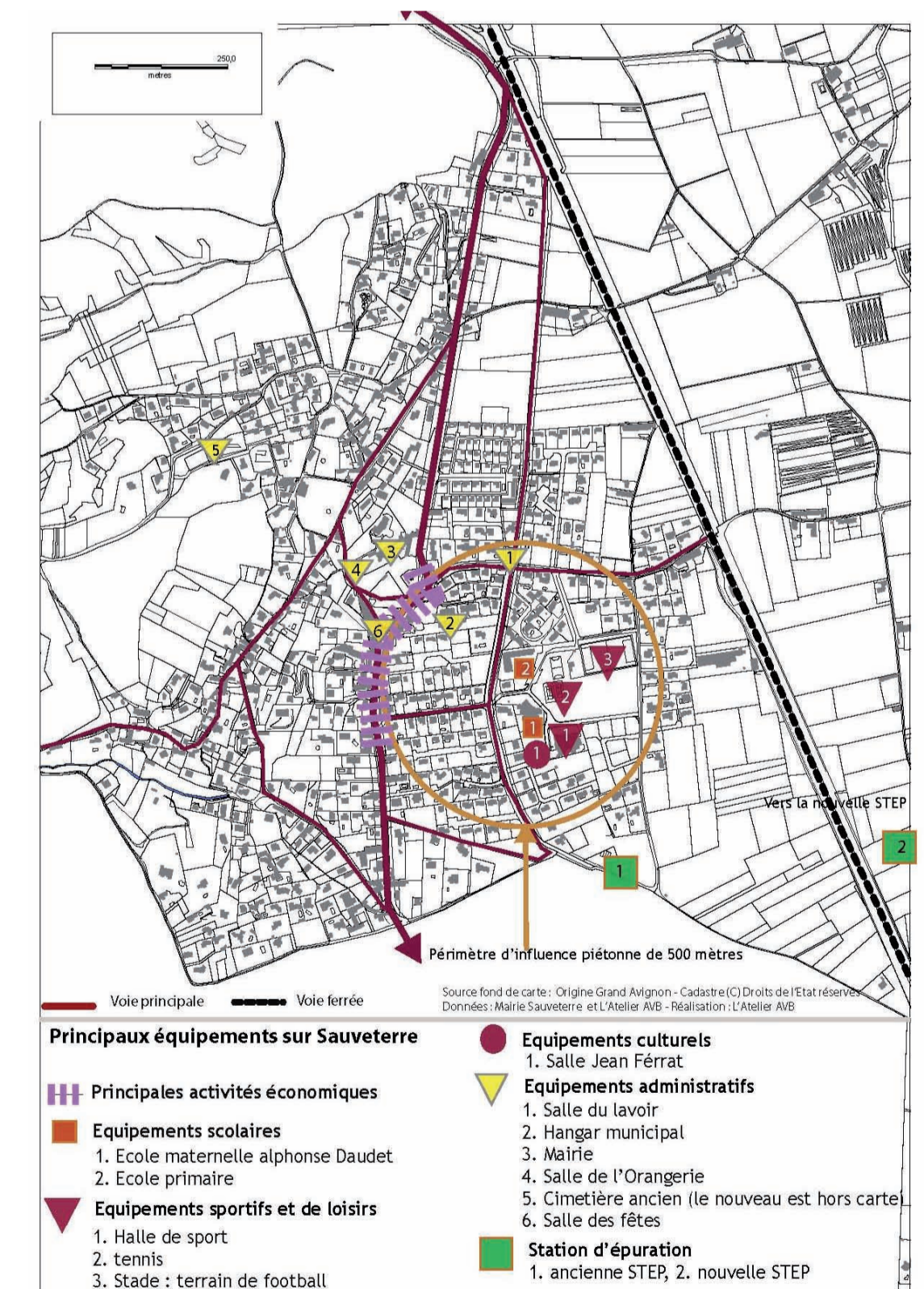
- Des logements locatifs aidés,
- Des logements de petite taille

Une offre d'équipement à améliorer

La Commune souffre d'un déficit d'organisation de son réseau d'infrastructure, mais dispose d'un bon niveau d'équipement de superstructure.

La question des équipements se pose au sujet de leur localisation au sein de la commune. Ils ont glissé du vieux village vers la plaine en entraînant des déplacements plus nombreux entre le village haut, la plaine et le hameau de Four.

Enfin, l'offre de stationnement est insuffisante sur le hameau de Four. Ces éléments invitent à conduire une réflexion sur la création d'un lieu de vie commune.



- Quelle croissance souhaiter pour les années à venir ?
- Comment assurer le maintien des jeunes ménages ?
- Comment maintenir une diversité de population ?
- Comment adapter l'offre de logements et d'emplois au profil des ménages ?

- Comment maintenir les populations les plus jeune lorsque l'offre locative est faible ?
- Comment combler le déséquilibre entre le logement locatif et l'accession à la propriété ?
- L'offre de logements ne doit-elle pas cibler des jeunes couples pour maintenir les effectifs scolaires ?

- Comment organiser les déplacements, notamment piétons et vélos, entre les équipements existants et structurer un lieu de vie central sur le territoire ?